Quarante-quatrième année, N° 166. — Le numéro : 10 centimes — Vendredi 18 juillet 1947.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	18.—	10.—	5.50
Avec Bulletin officiel	23.50	13.—	7.—

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts le mm.
Suisse	12 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	20 » »
» Suisse	25 » »
Mortuaires	16 » »

Le cas de l'empoisonneuse

Le cas de Maria Popesco, condamnée à la réclusion perpétuelle par un Jury genevois pour avoir empoisonné sa belle-mère et sa femme de chambre et tenté de faire subir le même sort à son beau-père, continue d'occuper l'opinion.

Nous nous étonnons un peu que, dans le prosaïsme et dans la brutalité de cette première moitié du vingtième siècle, il y ait encore des hommes à l'imagination naïve et à l'âme tendre dont la sensibilité s'émeuve aux misères de la vie passionnelle.

M. André Germain, qui se flatte d'avoir connu — nous ne disons pas fréquenté — quelques belles criminelles, vient de publier, aux Editions Christian Burnier, à Genève, une étude extrêmement intéressante sur les origines du drame et sur son épouvantable développement.

Le livre est triste, d'une tristesse d'autant plus subtile et attachante qu'elle ne cherche pas à éveiller l'émotion ni même à attirer la sympathie sur la condamnée.

M. André Germain ne se résigne cependant pas à être inutile. Il ne veut être ni frivole, ni bizarre, ni banal. Il est lui-même et il montre les événements tels qu'ils se sont déroulés depuis le mariage de la triste héroïne jusqu'à la prison.

Nous l'avons dit : Maria Popesco s'est vu infliger la réclusion à vie pour deux assassinats et pour une tentative d'assassinat.

Généralement, le Jury est porté à l'indulgence dans ces sortes de causes criminelles. Celui de Genève ne le fut pas, malgré le talent de la défense qui a été représentée par Me Jean Poncet, connaissant, mieux que personne à Genève, la Roumanie pour y avoir habité, et qui a consacré tous ses efforts à sauver sa cliente.

Tout est-il enterré par là ?

Nous en doutons.

Au cours de sa vie aventureuse et désordonnée, Maria Popesco s'est fait des amis et des connaissances qui ne croient pas ou qui feignent de ne pas croire à sa culpabilité.

Même un de nos excellents confrères dans le journalisme a écrit une brochure où, sans se porter garant de l'innocence, il pose des points d'interrogation sur la culpabilité.

Certes, nous ne pensons pas qu'il existe dans l'âme humaine un sentiment plus noble, plus élevé, plus exquis que la pitié.

N'est-ce pas, en effet, le propre, la caractéristique des natures d'élite de s'attendrir sur les infortunes même méritées ?

Mais il ne faut rien exagérer.

Ainsi quand on établit un parallèle entre le cas de Maria Popesco et celui de Mme Lafarge, condamnée par la Cour d'Assises de Tulle, elle aussi pour avoir empoisonné son mari, on force considérablement la note.

On prétendit que Lafarge succomba à une dose d'arsenic contenue dans un gâteau que lui avait préparé sa femme et qui lui fut expédié à Paris du fond de la Corrèze, et auquel, du reste, il toucha à peine.

Il ne se trouva aucun médecin pour conclure à l'empoisonnement.

Quant aux expertises, elles furent dirigées et accomplies dans les conditions les plus dérisoires. Les bocaux qui recélaient les fragments humains soumis à l'analyse ne furent nullement mis sous scellés, et ils ne portaient aucune étiquette.

Et ce n'est pas sans émotion que nous rappelons les angoisses de Lachaud, encore si poignantes à la fin de sa glorieuse carrière d'avocat, en évoquant le souvenir de Mme Lafarge, dont il proclamait éperdument l'innocence.

Tout autre est le cas de Maria Popesco dont la maison était pleine de véronal et dont les victimes tombaient constamment dans des somnolences inquiétantes après son passage et ses prétendus soins.

La mort tragique de la femme de chambre ne put jamais être expliquée par sa maîtresse qui, après lui avoir administré des somnifères, lui ouvrit le poignet avec un rasoir pour faire croire au suicide.

Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer Me Jean Poncet et nous ne savons ce qu'il pense de l'ouvrage de M. André Germain ni si son cœur généreux poursuit encore la réhabilitation de sa cliente.

Quant aux deux personnages qui évoluaient autour de Maria Popesco, il y a le mari, une sorte de Bovary tout à fait inintéressant, et l'amant, qui l'est encore moins et qui n'a même pas été inculpé pour avoir fourni les doses de véronal.

Est-ce sur le retour de ce dernier, aujourd'hui aux Etats-Unis, que compte Me Poncet pour déposer sa demande en revision du procès ?

La base serait bien fragile.

Nous avons lu une information selon laquelle le dévoué avocat se serait rendu à la prison pour voir sa cliente.

Quels sont les résultats de cette entrevue et sur quels sujets a roulé la conversation ?

Mystère !

Maria Popesco doit songer à la vie de plaisir qu'elle s'était créée pour son malheur et la comparer à sa vie de recluse.

Peut-être roule-t-elle dans son cerveau fatigué les quatre vers que voici :

Mieux vaut de mes douleurs la rage violente
Que la fade langueur du mal qui me fut cher,
Et j'aime mieux hurler sous la pointe du fer
Que de porter au sein cette tumeur dolente...

Il se peut que la souffrance, la perte de la liberté, le travail forcé et le régime de la prison soient devenus les âpres instituteurs de la Roumaine qui apprend désormais à mieux voir.

Ch. Saint-Maurice.

Qui est saint Louis-Marie Grignion de Montfort le canonisé du 20 juillet

Le 20 juillet prochain, le Souverain Pontife accordera les honneurs suprêmes de la canonisation au Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort, grand missionnaire du XVIIme siècle, fondateur de deux congrégations et apôtre infatigable de la vraie dévotion à Marie.

Louis Grignion est né le 31 janvier 1673, à Montfort (diocèse de Rennes), de parents vertueux et foncièrement chrétiens. Un signe manifeste que la bénédiction du ciel reposait sur cette famille, c'est que, sur huit enfants, cinq se consacrèrent au Seigneur ; notre saint, en effet, eut un frère dominicain et trois sœurs religieuses. C'est dans ce milieu si imprégné d'esprit surnaturel que Louis-Marie passa son enfance, tout embaumée du parfum des vertus de cette sainte famille.

A douze ans, il fut placé au collège de Rennes pour y faire ses humanités sous la conduite des Pères Jésuites. Vers l'âge de vingt ans, il entra au séminaire de St-Sulpice, à Paris, pour poursuivre ses études de philosophie et de théologie, et se préparer à la grâce du sacerdoce. C'est là que, sous l'influence du cardinal de Bérulle et de M. Olier, il fut initié à la dévotion mariale qui deviendra l'âme de sa vie et dont il se fera l'apôtre et le zélé propagateur. Il fut ordonné prêtre le 29 mai 1700.

Après avoir enseigné quelque temps le catéchisme aux enfants de Paris, saint Louis-Marie Grignion de Montfort s'en alla dans l'ouest de la France et se mit à prêcher de nombreuses missions à Nantes, à Poitiers et dans plusieurs paroisses de la Bretagne. A la vue des profondes misères dont souffrait la population, il institua, à Poitiers, en 1702, la Congrégation des Filles de la Sagesse, vouées particulièrement aux soins des enfants, des pauvres et des malades, par tout un ensemble d'œuvres d'enseignement et de charité. Grâce au dévouement désintéressé de ces religieuses, il étendit considérablement la sphère de son action, au point que presque toute la Bretagne bénéficia du rayonnement de son apostolat.

Afin de multiplier et de perpétuer à travers les âges les fruits de son activité apostolique, le Serviteur de Dieu institua plus tard la Congrégation des Prêtres Missionnaires de la Société de Marie, consacrés avant tout à l'évangélisation des pauvres. Avec eux, il s'en allait dans les paroisses les plus délaissées, prêchant la pénitence et le retour à l'Evangile et ramenant à Dieu de milliers de pécheurs repentants. Pour détacher les âmes des faux plaisirs du monde et les faire progresser dans le chemin de la vertu, il ne trouvait guère de moyen plus efficace que de leur inculquer la dévotion au Saint Sacrement, à la Passion de Jésus et à la Sainte Vierge.

Epuisé par ses courses apostoliques et plus encore par les mortifications dont il accablait continuellement son corps, le saint missionnaire tomba gravement malade, alors qu'il prêchait à St-Laurent-sur-Sèvres (diocèse de La Rochelle). C'est là qu'il mourut le 28 avril 1716, âgé de 43 ans à peine. La réputation de sainteté qu'il s'était acquise pendant la vie ne fit que croître après sa mort, attestée par de nombreuses grâces dues à son intercession. L'héroïcité de ses vertus ayant été reconnue, il fut béatifié par Léon XIII en 1888.

De jour en jour

Le débat sur les traitements des fonctionnaires à l'Assemblée nationale française - Après la Conférence de Paris - Les Anglo-Américains et le problème allemand

Ainsi donc, l'*Assemblée nationale française* a eu à connaître des revendications des *fonctionnaires*.

Mercredi après-midi, en effet, les élus du peuple ont été appelés à se prononcer sur deux projets, l'un émanant du gouvernement et qui accorde 24 milliards d'acompte provisionnel aux employés de la fonction publique, l'autre surgi inopinément du groupe parlementaire socialiste et qui portait le montant des crédits à 27 milliards.

Repoussée à une très faible majorité par la Commission des finances, cette dernière proposition avait été maintenue par le groupe socialiste immédiatement appuyé par les communistes. Or, on sait que M. Ramadier a refusé à tout prix de se laisser entraîner à des dépenses budgétaires susceptibles de mettre le franc en danger. Le président du Conseil s'est trouvé donc, mercredi, devant l'Assemblée, en opposition avec son propre parti.

Et l'on pouvait craindre le pire pour le gouvernement.

Mais le débat, passablement confus, a fini, si l'on peut dire, en « queue de poisson »...

M. Ramadier, il est vrai, avait la partie belle. En effet, la Constitution précise formellement que l'Assemblée n'a pas la compétence d'augmenter en matière de crédits budgétaires les dépenses dont le montant a été fixé par l'Exécutif. Or, à moins que le gouvernement ne revînt sur sa décision antérieure, en se rangeant à l'avis des auteurs du projet de résolution socialiste, il était impossible à la représentation nationale d'accepter de son propre gré les 3 milliards supplémentaires...

... Aussi bien, le président du Conseil, après avoir rendu hommage à la sagesse et à la modération des fonctionnaires, après avoir proclamé sa volonté de rechercher la solution la plus équitable, la plus compatible avec la situation des finances publiques, a-t-il maintenu que les 24 milliards consentis aux fonctionnaires représentent l'effort maximum. « Dans la limite de ces 24 milliards, a-t-il insisté, nous sommes prêts à examiner tous les aménagements possibles ». Et de demander alors aux socialistes de prendre acte de ses déclarations et de retirer leur proposition.

Ce qui fut fait peu après.

Ainsi donc, les risques de crise ministérielle se trouvent écartés... Mais le « conflit » des fonctionnaires ne va-t-il pas rebondir, parallèlement à d'autres grèves « d'avertissement » ?

* * *

Cependant que les « démocraties » à l'orientale jugulent implacablement les partis d'opposition — c'est, aujourd'hui, au tour de la Roumanie à se distinguer de la sorte — les résultats de la *Conférence de Paris* ont fait naître beaucoup de confiance et d'espoir chez les peuples libres. Puisse la suite ne pas les décevoir... Dans ce but et pour faciliter l'établissement du questionnaire qui sera adressé aux 16 nations participant à la Conférence le commissariat général au plan a mis au point un avant-projet dont M. Hervé Alphand a exposé les détails mercredi matin devant le Comité de coopération.

Ce projet suggère que le rapport final, qui sera présenté le 1er septembre 1947 au gouvernement des Etats-Unis, soit composé de trois parties :

1. Bilan des efforts que les différentes nations européennes ont accomplis ou vont accomplir pour surmonter les difficultés issues de la guerre.

2. Evaluation de l'aide qu'elles sont ou vont être en mesure d'apporter à la reconstruction économique européenne.

3. Evaluation de l'aide extérieure minimum dont elles ont besoin pour reconstruire l'économie européenne...

* * *

Le *problème allemand* est maintenant à l'ordre du jour. Sur place, les commandants militaires alliés ne sont pas arrivés à s'entendre sur le niveau que doit atteindre la production de feu le Reich : charbon de la Ruhr, acier, etc. Les pourparlers ont donc été transférés à Washington. A la fin du mois, Anglais et Américains reprendront la discussion, dans l'idée que les représentants des deux gouvernements parviendront à surmonter les difficultés auxquelles les militaires se sont heurtés à Berlin.

La France prendra-t-elle part à ces discussions ? Elle le souhaite, mais jusqu'à présent n'a pas été invitée. Londres et Washington semblent plutôt d'avis de rechercher d'abord une entente à deux et d'inviter ensuite l'U. R. S. S. et la France à se joindre à eux. Du côté de Moscou, il n'y a rien à espérer ; du côté de Paris, il y a des susceptibilités à ménager.

Anglais et Américains sont près de s'entendre. Ils recherchent avant tout des moyens pratiques de relever le niveau de la production allemande, de façon que l'Allemagne puisse vivre par elle-même et faire sa part dans la restauration économique de l'Europe. Le danger de la renaissance du militarisme allemand ne les obsède pas.

La France — et on la comprend — ne partage pas leur confiance. A l'empirisme des Anglo-Américains, elle préfère un contrat en bonne et due forme. L'internationalisation de la Ruhr lui semble un bon moyen de surveiller ce qui se passe dans l'arsenal de l'Allemagne.

C'est une solution. Est-elle meilleure que les mesures de contrôle dont se satisfont Anglais et Américains ? Seule, répond René Baume, l'expérience pourrait le dire. Mais l'objection majeure qu'on peut faire à l'idée de l'internationalisation, c'est que les Anglais ni les Américains n'en veulent. Où est alors la chance de cette position ?

Nouvelles étrangères

Le cardinal Griffin et la situation religieuse en Pologne

Le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, à Londres, rentré récemment d'un voyage en Pologne, a rapporté de ce pays l'impression qu'il jouissait actuellement d'une grande liberté dans le domaine religieux et que l'Eglise n'y rencontrait nulle entrave dans l'exercice de sa mission. Il a exprimé ce sentiment dans une allocution prononcée à l'occasion du centenaire du collège britannique, dont le « Tablet » reproduit le texte.

Au cours de sa tournée, le cardinal Griffin a été particulièrement frappé par « la force et la virilité de la vie catholique en Pologne ». Non seulement la foi a résisté aux épreuves de la guerre et de l'occupation allemande, au désastre matériel et moral que représenta ce double fléau pour

la première et la plus douloureuse victime du second conflit mondial, mais elle n'a jamais été plus « intense, sincère et démonstrative ». Constatation qu'illustre, entre autres, le fait suivant :

« J'eus le grand privilège d'assister, à Sowicz, à la procession de la Fête-Dieu. Sowicz est une petite localité, mais bien des fidèles parcourent des distances de soixante-quinze kilomètres et plus pour participer à la procession... Le spectacle tout entier frappait par sa beauté et sa couleur. La dévotion des fidèles était intense, ils chantaient de tout leur cœur et avec enthousiasme. Quelques cinquante mille personnes se pressaient dans ce petit village ; après la messe, il y eut procession dans les rues. Quand la cérémonie eut pris fin, je fus reçu par des ovations inouïes. On accueillait en moi le représentant de l'Eglise catholique d'Angleterre, et un Anglais qui a toujours été l'ami de la Pologne ».

Ce n'est pas moins de 2500 kilomètres que l'illustre hôte britannique a parcourus, en auto et en avion, en grande partie accompagné par le cardinal Hlond, primat de Pologne. Partout, des réceptions grandioses avaient été organisées en l'honneur des deux prélats, les autorités comme la population rivalisant d'attentions à leur égard.

65 enfants d'une colonie de vacances italienne périssent noyés

Soixante-cinq enfants d'une colonie de vacances se sont noyés au large d'Albenga, près de Vemuena, Italie, à la suite d'une collision qui a causé le naufrage du bateau qui les transportait.

C'est après avoir heurté un pilier sous-marin d'une ancienne jetée que le bateau a coulé.

On ignore encore le nombre exact des victimes, mais 45 petits cadavres ont été jusqu'ici repêchés. Seuls 25 enfants ont pu être sauvés et les deux institutrices qui accompagnaient la colonie ont également péri.

Parti de Bâle un wagon chargé de tableaux s'égare

Un wagon transportant des tableaux de l'artiste français Toulouse-Lautrec, d'une valeur globale de 240 millions de francs, a été égaré...

Ces tableaux devaient figurer dans une exposition organisée à Amsterdam et les organisateurs de l'exposition s'inquiètent de savoir si l'on parviendra à les retrouver à temps.

On pense que le wagon a été aiguillé par erreur sur une fausse direction. Le train auquel le wagon disparu avait été attaché était parti de Bâle à destination d'Amsterdam.

Un train attaqué en Indochine

Quarante tués

Le train de Saïgon à Panthiet (Sud Annam) a été attaqué à environ une soixantaine de kilomètres de Saïgon. La locomotive a sauté sur une mine et la petite escorte militaire fut attaquée par un grand nombre de partisans du Vietminh, qui ont massacré les voyageurs.

On compte une quarantaine de morts annamites et français, dont quinze militaires et deux civils français et de nombreux blessés. Les agresseurs ont été mis en fuite par deux sections françaises.

D'autre part, un communiqué du ministère de l'information annonce que « les forces communistes d'invasion » ont préparé six bases pour l'intensification de leurs attaques : trois en Albanie et trois en Yougoslavie. La base albanaise la plus importante est celle de Lescovio, et le front albanais est large de 24 kilomètres.

Une infirme guérie à Lourdes

Une infirme, Mlle Marie-Anne Lannuzel, âgée de 34 ans, habitant à Plouarzel (Finistère), vient d'être guérie au cours d'un pèlerinage à Lourdes. La miraculée, orpheline depuis l'âge de dix-sept ans, avait été recueillie par les religieuses de Ploumoguer. A cette époque, au cours d'une promenade à bicyclette, elle fit une chute grave et après une opération chirurgicale eut la jambe droite raccourcie de sept centimètres. Elle fut soignée pendant plus de cinq ans pour une coxalgie. Il y a deux ans, une péritonite venait aggraver son état de santé. De plus, son genou droit était couvert d'une tumeur blanche qui l'empêchait de marcher. Elle avait quitté son village natal dans un état tel que ses concitoyens ne pensaient plus la revoir. Plongée dans l'eau miraculeuse, elle ressentit une vive douleur aux côtes et se rendit compte de la disparition de sa péritonite. Au cours d'une seconde visite à la piscine, la malade put plier la jambe et retirer son plâtre.

Un camion se renverse sur la chaussée : 23 blessés

Un très grave accident de la route s'est produit dans la matinée près de Malo-les-Bains, dans le département du Pas-de-Calais, France.

Un camion automobile, appartenant à M. Eugène Avez, domicilié à Hellemmes-Lille, avait pris en charge 28 personnes se rendant à la plage de Malo.

Le lourd véhicule, roulant à vive allure, se renversa sur la chaussée près de Flètres par suite d'une embardée, projetant ses occupants dans un pré voisin.

Les secours s'organisèrent aussitôt. On devait relever 23 blessés, dont 5 très grièvement.

Un prisonnier allemand sauve deux enfants qui se noyaient

Deux prisonniers allemands, après avoir pris un bain dans le Doubs, s'éloignaient de la berge lorsqu'un pêcheur, qui se trouvait de l'autre côté de la rivière, leur fit signe que deux enfants, Caillet et Vieille, âgés tous deux de 12 ans, qui se baignaient, venaient de couler.

L'un des deux prisonniers, Norbert Hilgen, sauta à l'eau et ramena le petit Vieille qui revint rapidement à lui ; il plongea de nouveau pour chercher Caillet, mais il eut beaucoup de difficultés à le retirer, gêné qu'il était par ses vêtements. Aidé de ses camarades, il parvint cependant à sauver cet enfant qui, après des mouvements respiratoires, revint à la vie.

Le rapatriement a été offert à Hilgen pour cet acte de dévouement, mais il a préféré rester en France pour travailler de son métier.

Nouvelles suisses

M. Ferenc Nagy porte plainte

A la suite d'une plainte en vol d'usage portée par M. Ferenc Nagy, contre le professeur Bela Sarossy qui, pilotant vendredi dernier à Genève l'automobile de l'ex-premier ministre hongrois, pulvérisa au quai Wilson le banc d'un marchand de glace, la Chambre d'accusation vient de déposer contre Sarossy un mandat de dépôt et a fixé à 10,000 francs le montant de la caution pour sa libération.

La mort tragique d'un officier d'origine suisse en Indochine

De la « Gazette de Lausanne » :

Récemment, à Saïgon, quelques heures avant de rentrer en Europe, le colonel Imfeld était attaqué par son coiffeur annamite qui lui portait plusieurs coups de rasoir à la gorge et au ventre. Peu après, le colonel succombait des suites de ses blessures. Cet assassinat, dramatique en lui-même, prend encore un relief plus poignant quand on connaît la vie du colonel et son action en Indochine au cours des dernières années.

Originaire d'une grande famille suisse de Sarnen, le colonel Imfeld était devenu officier français et avait fait sa carrière dans l'armée coloniale. Il séjourna de nombreuses années en Indochine, pays qu'il aima passionnément. Se trouvant au Tonkin au début de la guerre, il s'échappa par la Chine pour rejoindre les Forces françaises libres. Parachuté en Indochine quelques jours avant l'attaque japonaise, il traversa en combattant les lignes ennemies et rejoignit son poste dans le Haut-Laos. Quand l'armée d'Indochine fut vaincue, le colonel Imfeld, contre tous les conseils, contre les ordres même, resta dans le pays et, à la tête d'une poignée d'hommes, continua la lutte. Son énergie, ses qualités de « broussard », sa connaissance du pays, et surtout les profondes sympathies qu'il suscita autour de lui, chez les indigènes, lui permirent de réaliser « l'irréalisable ». Il fut à cette occasion nommé chef de la Résistance en Indochine, titre auquel il tenait plus qu'à tout autre, car c'était le couronnement d'années d'efforts, de toute sa vie indochinoise. Après l'armistice, il fut successivement commissaire de la République au Laos, puis dans les pays thaïs.

12 millions de dollars d'indemnité pour le bombardement de Schaffhouse

Le projet de loi pour l'indemnisation des pays neutres qui ont subi des dommages du fait d'opérations militaires pendant la guerre, a été soumis au Sénat américain, qui l'a transmis à sa Commission des affaires étrangères.

Ainsi que l'apprend l'agence Ameta, la somme prévue pour les dégâts causés par le bombardement de Schaffhouse s'élève à environ 12 millions de dollars.

On se rappelle que Schaffhouse fut bombardée par erreur le 1er avril 1944 par une escadrille américaine.

L'attaque eut lieu peu avant 11 heures et en quelques minutes plusieurs bâtiments étaient en feu dont quelques maisons anciennes, parures de Schaffhouse. Il y eut une quarantaine de morts et près d'une centaine de blessés. 500 personnes se trouvèrent sans abri. Le montant des dégâts atteignit plusieurs dizaines de millions.

Orage au Locle

Mercredi après-midi, un violent orage s'est abattu sur la ville du Locle. Par suite des pluies diluviennes, le ruisseau le Bied a débordé à l'est de la localité et a inondé de nombreux immeubles où des dégâts importants ont été causés. Les pompiers ont dû démolir un barrage qui avait été érigé pour détourner le cours d'eau qui doit être prochainement recouvert pour permettre l'aménagement d'une voie industrielle.

Le ramoneur trouve la mort sur la route

Le patron ramoneur Edwin Schmid, demeurant à Affoltern sur l'Albis, Zurich, qui roulait en moto entre Mettmenstetten et Affoltern est venu heurter un poteau signalisateur et a succombé d'une fracture du crâne.

Le cas du jeune meurtrier Ethenoz

Dans son audience du 16 juillet, la Chambre pénale des mineurs du canton de Vaud a reconnu l'adolescent Ethenoz Jean-Claude, né en 1932, coupable d'assassinat, de vol et de violation de domicile. Ce jeune homme a tué le 8 juin 1947 sa cousine Eva Tuppen, gérante du Cercle maçonnique à Genève, a dérobé une certaine somme d'argent et auparavant avait volé une cassette à la maison d'éducation de Vennes sur Lausanne, et pénétré dans une chambre de l'asile rural d'Echichens.

Constatant qu'Ethenoz est un malade dangereux pour la société, que son état nécessite des soins médicaux et l'internement dans un établissement fermé, la Chambre pénale des mineurs, appliquant l'article 92 du Code pénal, a institué un traitement spécial et ordonné que les mesures d'ordre médical soient subordonnées à la stricte observation des mesures de sécurité requises.

Un domestique sauvé par son courage

A Gonten, en Appenzell, le jeune agriculteur Joseph-Antoine Rusch, 20 ans, aidé d'un domestique, descendait du foin au moyen d'un téléférique quand le câble se rompit. Le domestique, d'un saut hardi, tomba sur un sapin et eut la vie sauve. Quant à son patron, il tomba d'une hauteur de 20 mètres et fut tué.

Mœurs de sauvages

Trois éclaireurs qui campaient de nuit dans la forêt du Reppischtal, dans le canton de Zurich, ont été attaqués vers minuit par quatre hommes qui les délogèrent de leurs hamacs. Ayant voulu protester, le chef éclaireur fut traîné vers le bord de la rivière Reppisch, maltraité et la tête maintenue sous l'eau. Il put enfin se libérer et courir aviser la police d'un village voisin. Les malandrins purent être arrêtés et les éclaireurs rentrer en possession des effets qui leur avaient été volés.

Dans la Région

Chute mortelle de deux alpinistes

Deux alpinistes italiens, MM. Galiardone et Arnoldi, très connus dans les milieux alpinistes italiens, se sont tués sur le versant italien du Mont-Blanc près de Courmayeur. Ils tentaient l'assaut de l'Aiguille Noire de Peuterey par une voie nouvelle. C'est au cours de cette périlleuse ascension qu'ils firent une chute à proximité du col des Chasseurs, à 3500 mètres d'altitude.

Des cordées de secours italiennes sont parvenues après mille difficultés à retrouver les corps des infortunés alpinistes au pied de la paroi de l'Aiguille Noire de Peuterey.

Nouvelles locales

Le hameau de Mayen sur Vionnaz renaît de ses ruines

On nous écrit :

Les dons en argent et en nature récoltés par le Comité de secours aux sinistrés de Mayen, joints aux montants versés par l'assurance-incendie et aux subsides officiels promis par les Autorités, ont permis d'envisager sans trop d'appréhension la reconstruction du malheureux hameau bas-valaisan.

Certes, les dépenses budgetées ne sont pas entièrement couvertes par les recettes perçues ou promises, mais le signal du départ de la reconstruction devait être donné, afin qu'au moins les ruraux nécessaires à la vie économique des gens de Mayen puissent recevoir encore les récoltes de cette année.

Les travaux ont donc commencé là-haut. Les entreprises de maçonnerie Conforti Fils, de Martigny, et Perrin-Rey-Mermet, de Monthey, ont installé leurs chantiers respectifs.

Le bureau du Comité de secours, conduit par son président, M. le préfet de Courten, a visité mardi dernier les chantiers de reconstruction. Il a été orienté sur place par le président de la Commune de Vionnaz, M. Céleste Launaz, et tout laisse prévoir que les entrepreneurs mettront tout en œuvre pour que les travaux se poursuivent le plus rapidement possible.

La visite des chantiers avait été précédée d'une courte séance avec M. le directeur Wiswald, dans les bureaux de l'usine de ciment de Vouvry, au cours de laquelle M. de Courten remercia les Sociétés productrices de ciment du beau don de 50 tonnes de liant mis à disposition pour la reconstruction de Mayen.

W. An.

Au Collège Saint-Charles de Porrentruy

A l'instar du Collège de St-Maurice auquel il se rattache, l'Etablissement catholique secondaire jurassien prend un développement réjouissant et flatteur pour les RR. Chnes d'Agaune qui en assument la Direction et y dispensent l'enseignement avec des collaborateurs régionaux, et pour les personnalités religieuses et civiles qui lui prodiguent leur appui au Conseil d'administration. Le rapport sur l'année scolaire 1946-47 ne nous apprend-il pas que 310 élèves ont suivi les cours durant le récent « exercice », soit 149 internes et 161 externes ? C'est un chiffre qui dispense de tout commentaire mais qui dicte des compliments chaleureux aux dévoués et si compétents professeurs et, surtout, au chef de la Maison, M. le Dr E. Voirol, qui souligne, en des pages où sa modestie n'a d'égales que sa générosité et sa science, les 50 ans d'existence du Collège, célébrés, cette année-même, comme ils le méritaient, y prenant occasion de profondes et combien pertinentes considérations pédagogiques. Comme une institution heureuse dont des fêtes jubilaires jalonnent les étapes et les progrès, les études partent du désert pour aboutir à la Terre Promise d'une vie chrétienne, civique et professionnelle harmonieuse et également marquée de succès ou de satisfactions intimes. C'est à ce but, du moins,

que des maîtres conscients de leur noble mission orientent la jeunesse confiée à leurs soins. Ils s'efforcent de former de hommes... Heureux parents ! Heureux élèves ! En nos temps de dissolution, comme on comprend qu'ils soient de plus en plus nombreux — ici et là — à mettre leur confiance en de tels maîtres...

Un train direct Berne-Brigue

M. le Dr Bösiger a dit son intention d'instaurer un train direct Berne-Brigue, au cours de l'assemblée générale de la Société des chemins de fer de montagne dont il est le président. Un tel projet, s'il pouvait se réaliser dans un proche avenir, serait accueilli avec faveur en Valais.

L'affluence des voyageurs sur les routes postales des Alpes

L'administration des P. T. T. communique ce qui suit :

L'introduction des billets de vacances a provoqué une affluence de voyageurs sur les routes alpestres qu'il était tout simplement impossible de prévoir. La période des vacances, tout spécialement à son début, augmentera encore la demande de places dans les autocars postaux des Alpes.

Afin d'éviter des retards désagréables et des interruptions, les voyageurs sont priés de se procurer les billets à l'avance, de réserver les places au moment de l'achat du billet et d'attendre la confirmation du bureau de poste de départ.

La fièvre aphteuse non loin de la frontière

(Inf. part.) Le « Nouvelliste » a signalé il y a déjà un certain temps, l'apparition de la fièvre aphteuse dans la vallée d'Aoste, puis plus tard son apparition dans la vallée de Domodossola. On sait que nos autorités ont pris les mesures que commandaient les circonstances. Le déplacement de têtes de bétail n'est autorisé qu'avec le consentement du vétérinaire de la zone de Domodossola. Le sérum employé par les services vétérinaires italiens serait très efficace. Il a été découvert par le professeur Finzi de l'Université de Milan.

D'après des informations de source officielle, l'épizootie serait en régression.

Un train en panne à Châteauneuf

(Inf. part.) Un train omnibus No 1332 est resté en panne à la sortie de Châteauneuf, par suite d'une avarie. Il fallut détacher la locomotive d'un train de marchandises en stationnement en gare de Sion pour remorquer le convoi qui arriva à Brigue avec environ 40 minutes de retard.

Le consul d'Italie reçu par le Conseil d'Etat

M. le Dr Mario Pinna-Canoni, consul d'Italie, à Lausanne, a été reçu en audience officielle à l'Hôtel du Gouvernement en compagnie de M. Ezio Dini, correspondant consulaire à Sion. MM. les conseillers d'Etat Pitteloud, Anthamatten et Coquoz ont prié nos hôtes à un déjeuner à l'Hôtel de la Gare.

Pour la construction d'une chapelle aux Giettes sur Saint-Maurice - Monthey

Jusqu'à présent le culte se célébrait le dimanche aux Giettes sur des emplacements de fortune. Cela suffisait aux quelques estivants qui séjournaient l'été dans ce lieu charmant auquel on ne pouvait accéder qu'à pied.

La construction de la route des Giettes créée par la Commune de Monthey a complètement modifié la situation. Grâce à elle des chalets sont sortis de terre un peu partout et un tourisme important s'est établi qui amène tous les dimanches des masses de promeneurs aux Giettes. La plupart de ceux-ci demandent de pouvoir assister là-haut aux Offices.

La construction d'une chapelle susceptible de contenir au bas mot une centaine de fidèles s'impose donc. Aussi un comité s'est-il constitué pour mener à bien une telle entreprise. Il a commencé par prévoir la constitution d'un fonds destiné à couvrir les premiers frais.

Pour se procurer des premières ressources il organisera samedi 26 et dimanche 27 juillet, aux Giettes, une grande fête champêtre avec musique villageoise, jeux, danse, cantine, raclettes, match aux quilles, etc., etc. De même a-t-il mis en route l'indispensable tombola dont le lot principal comprend 8 pièces en or dans un écrin.

Le nombre des visiteurs des Giettes croît de dimanche en dimanche. Le lieu est attachant. On y jouit d'une vue superbe et on y va d'enchantement en enchantement. La fête des 26 et 27 juillet y attirera un public nombreux avide de se détendre dans un cadre rêvé et d'apporter son obole à l'œuvre spirituelle qui s'y édifie.

Le dimanche 27 juillet, plusieurs cars confortables feront la navette entre Monthey et les Giettes. Quant au match aux quilles il débutera dimanche 20 juillet déjà au Café Pellissier. Précisons qu'il est doté de fort jolis prix.

BRAMOIS. — Le menu du banquet de la première messe, qui a été célébrée avec tant de bonheur à Bramois, a été préparé par le méritant cuisinier Ferdinand Brunner, de St-Léonard. M. Arnold Mayor est l'obligeant propriétaire de la salle dans laquelle il fut servi.

DORENAZ. — Depuis de longues semaines, dans le désir de faire quelque chose de très bien, la population de Dorénaz prépare sa grande kermesse en faveur de l'église.

Des lots magnifiques, des ouvrages préparés avec un soin diligent et un goût sûr par les jeunes filles, attendent ceux que la sympathie ou la volonté d'entr'aide amènera chez nous.

Par ailleurs, malgré les difficultés, les sociétés de la région ont mis un empressement fraternel à venir rehausser la fête et à nous aider à réaliser notre œuvre.

Venir à Dorénaz sera donc une bonne action dont notre Saint national, patron de l'église, ne manquera pas d'être touché et ce sera en même temps une saine, une agréable journée. Personne ne sera déçu. (Voir aux annonces).

MONTHEY. — Avant la Kermesse de la « Lyre ». — Chacun se rappelle encore le beau succès qu'avait remporté la kermesse organisée par la « Lyre Montheysanne » en 1945.

Désireuse, cette année encore, d'apporter sa contribution au programme local des divertissements champêtres, cette sympathique société a décidé de mettre sur pied une fête champêtre qui fera certainement accourir sur notre vénérable place de fête la grande foule des amis de la « Lyre » et de la musique.

Plusieurs corps de musique ont déjà donné leur accord pour en assurer la partie artistique et musicale. A noter cependant que cette kermesse ne régnera qu'en après-midi et en soirée, soit le dimanche 24 août prochain.

Que chacun retienne donc cette date.

VEROSSAZ. — Corr. — ... Bonjour Eucharistе.

— Salut Oscar, qu'est-ce qui t'amène si tôt ?

— Ah ! j'ai mal dormi car j'ai des soucis.

— Des soucis à ton âge ! Tu ne sais pas t'y prendre ! Vois, je suis seul, je dois faire ma popote moi-même et malgré tout, je suis toujours de bonne humeur.

— Oui, Eucharistе, ce qui me chicane, c'est ce que tu m'as annoncé il y a deux semaines. Est-ce bien exact qu'il y a fête champêtre à Vérossaz dimanche prochain ?

— Mais, Oscar, tu ne prends donc pas au sérieux ce que je te dis. Pour te prouver que je suis de parole, nous monterons là-haut, ensemble, d'accord ?

— Ah ! Eucharistе, tu es un type et cette fois, je suis consolé. Dis-donc, nous montons à pied ?

— Comme il y aura déjà tant de monde par la Poya, l'oncle Isidore a prévu de nous conduire en car à Vérossaz : tâche de retenir la place.

— Chouette ! c'est ce qu'il me faut, car avec mes rhumatisme...

— Ne t'en fais pas, Oscar, quand tu auras assisté à la fête qui nous attend, quand tu te seras retrempé avec les copains de service, au bon air de la montagne, je t'assure que tu n'auras plus de malaises.

— Tu as raison, Eucharistе. Ce sera sans doute alléchant, car tout le monde se donne rendez-vous à Vérossaz le dimanche 20 juillet, jour de la fête patronale.

Mc.

Dernière heure

L'Angleterre suit les événements de Roumanie

LONDRES, 17 juillet. (Reuter). — Un porte-parole du Ministère des Affaires étrangères a confirmé jeudi l'arrestation de M. Jules Maniu, chef du parti national paysan, de Roumanie. D'après les dernières informations, de nombreux hommes politiques roumains de l'opposition ont été arrêtés au début de cette semaine. Le fonctionnaire du Ministère des Affaires étrangères a ajouté que l'on ne savait pas encore ce que le gouvernement britannique entreprendrait à la suite des récents événements politiques de Roumanie. Toutefois, les milieux gouvernementaux suivent la situation avec le plus vif intérêt.

Un avion anglais fait une chute : morts et blessés

LONDRES, 17 juillet. — La « British Overseas Air Ways Corporation » annonce qu'un de ses avions a fait une chute mercredi soir, près de Bassora en faisant route de Londres à Calcutta. Les membres de l'équipage ont péri, cependant que douze passagers étaient blessés. L'appareil a survolé l'aérodrome de Shaibah près de Bassora, en raison d'une visibilité extrêmement mauvaise et a capoté en essayant d'atterrir.

Une commission d'enquête britannique pour l'affaire du château de Geselfeld

BERLIN, 17 juillet. (Reuter). — Quatre maréchaux de l'air, dont Sir Sholte Dougla, Sir Arthur Cunningham et Sir William Strang, font partie d'une commission chargée par le gouvernement anglais d'enquêter sur la disparition d'objets d'art et de meubles précieux du château de Geselfeld, près de Buckebung. La commission a été constituée à la demande du roi d'Angleterre à qui le lésé, le prince de Schaumburg-Lippe s'est adressé par l'intermédiaire du duc de Braunschweig, proche parent du roi.

Le « Daily Telegraph » publie sur cette affaire un reportage appuyé sur les déclarations des intéressés. Dans ce château, qui compte plus de 200 pièces, la famille de Schaumburg-Lippe avait installé une sorte de musée privé, dont les collections étaient estimées à près de 2 millions de livres sterling. Aussitôt après l'arrivée des troupes anglaises, il fut réquisitionné par la R. A. F. qui y installa son quartier général. Depuis, des tableaux de maîtres d'autrefois, des Gobelins d'une valeur inestimable, des tapis, des meubles de style de toutes les époques, ainsi que de la vaisselle d'or et d'argent ont disparu.

La commission a déjà commencé ses travaux d'enquête. Celle-ci décidera si de nouvelles mesures doivent être prises.

Un agent de police condamné à mort

HAMBOURG, 17 juillet. (Reuter). — Le tribunal militaire de Hambourg a condamné à mort l'agent de police allemand Fritz Schultz, pour avoir assassiné un pilote britannique qui avait dû faire un atterrissage forcé en Allemagne.

La presse catholique supprimée en zone russe d'Allemagne

BERLIN, 17 juillet. — L'épiscopat allemand a adressé récemment au Conseil allié de contrôle à Berlin un memorandum dans lequel il dénonce la campagne systématique menée contre la presse catholique par les autorités soviétiques d'occupation.

Le memorandum précise que les autorités russes ont procédé à la suppression totale de la presse catholique en zone soviétique. La liste des publications et des livres interdits comprend 1500 revues et plus de 13,000 livres catholiques. En outre, environ 5000 ouvrages et publications catholiques paraissant dans les zones occidentales ont été interdits en zone russe.

Les heures qui ont précédé la prise du pouvoir par Hitler

BERLIN, 17 juillet. (Ag.) — L'ancien chancelier du Reich, M. Bruning, a adressé une lettre à l'ancien rédacteur en chef de la « Deutsche Rundschau », lettre dans laquelle il expose les circonstances qui ont présidé à son éviction et à l'accession au pouvoir de Hitler : « La prise du pouvoir par les nationaux-socialistes n'a été possible que par l'effondrement moral de Hindenbourg », écrit-il entre autres. « Aussi longtemps que l'esprit du maréchal ne fut pas embrumé et qu'il me fut possible de l'aborder, il ne fut jamais question pour lui de confier le pouvoir aux nazis. Mais il jugea que la Constitution ne lui permettait pas de faire appel à l'armée et à la police pour lutter contre eux, à moins de désordre manifeste. Il s'ensuivit pour le gouvernement et pour l'armée une situation délicate ».

Douze agents assassinés en Poméranie

VARSOVIE, 17 juillet. (Reuter). — Des terroristes ont assassiné douze agents de police et soldats polonais, dans l'ancienne province allemande de Poméranie. Il s'agit là d'un des nombreux actes de ce genre dont se rendent coupables les « ennemis de la démocratie », selon le terme officiel. M. Stanislav Ratkiewicz, ministre polonais de la sécurité publique, a adressé un appel aux autorités de police du pays pour leur demander de redoubler d'efforts dans la lutte contre le terrorisme.

La journée politique en France

PARIS, 17 juillet. (AFP). — La confusion qui présida hier aux débats de l'assemblée comme aux fiévreux entretiens des groupes et des ministres s'est finalement résolue dans un vote de quasi-unanimité. Mais c'est dans le scrutin ouvert sur la motion préjudicielle déposée par les communistes, et qui fut finallement repoussée par 346 voix contre 217, qu'il faut chercher la véritable majorité. Point n'a été besoin de poser la question de confiance, le différend est maintenant tranché par la représentation nationale. Les réactions des fonctionnaires ne tarderont pas à être connues.

C'est un nouvel épisode du drame du parti socialiste, déchiré entre ses tendances intérieures, perpétuellement divisé entre les dures réalités du pouvoir et les nécessités de la propagande et flanqué par surcroît de droite et de gauche des deux blocs hostiles dont l'action est extérieure au Parlement.

Il convient cependant d'inscrire à l'actif de cette journée un autre événement, infiniment plus lourd de conséquences et plus heureux aussi : les conversations engagées entre la C. G. T. et le patronat ont d'ores et déjà abouti à un accord préliminaire qui augure bien de la volonté d'entente des interlocuteurs. C'est une lueur d'espoir dans la nuit où se débattent employeurs et salariés et peut-être faut-il y voir un tournant capital de la vie sociale en France.

« Françoise de Sauvabelin »

LAUSANNE, 17 juillet. (Ag.) — Au mois de mai, des enfants qui jouaient dans le Bois de Sauvabelin, découvraient un nouveau-né, enveloppé dans un journal et couché sur des feuilles au pied d'un arbre. Un garçonnet, imitant la fille du Pharaon, porta délicatement le bébé à ses parents qui en prirent soin, puis le confièrent à la clinique infantile. C'était une petite fille qui fit immédiatement la conquête de ses nouveaux camarades. Ils la baptisèrent Françoise de Sauvabelin. Mais la police fut avisée, entreprit des recherches et découvrit la mère, une jeune femme de Lully sur Morges, mariée, qui se rendait tous les jours à Lausanne pour y exercer le métier de sommelière. Interrogée, elle déclara que son mari, gravement malade depuis 1945, dans un hôpital, n'était pas le père de la fillette et que pour ne pas nuire à son rétablissement, elle avait décidé de se débarrasser de l'enfant. Un matin, elle avait été en trolleybus vers le Bois de Sauvabelin, où la naissance avait enfin pu se faire. Elle avait déposé la petite au pied d'un arbre pensant qu'une âme charitable s'en occuperait et que l'affaire serait classée, cette maternité demeurant ignorée.

Le Tribunal correctionnel de Lausanne, à qui cette affaire a été soumise, a condamné la jeune mère à deux mois de prison, sans sursis, étant donné que son passé n'est pas absolument sans tache.

Les suppressions d'enfants

SOLEURE, 17 juillet. — La police a arrêté et mis en surveillance à l'hôpital une jeune ouvrière de fabrique qui a étranglé son nouveau-né. Pour être sûre de son fait, elle immergea le bébé dans un bassin d'eau.

L'enquête médicale a révélé que le bébé était né viable.

Un cambrioleur brise une vitrine pour voler des pistolets

GENEVE, 17 juillet. — Cette nuit, un individu a brisé la vitrine d'un armurier à la rue du Stand et s'est emparé de plusieurs pistolets de gros calibre. Un passant arrivant sur les lieux vit le cambrioleur détaler à toutes jambes et se mit à sa poursuite, mais perdit bientôt sa trace. Dans sa course, le bandit, qui n'a pas encore pu être arrêté, a perdu à la place Bel-Air deux des pistolets volés, ainsi que le tuyau de fer avec lequel il avait enfoncé la vitrine.

Un camion flambe

ZURICH, 17 juillet. (Ag.) — A la rue de Seefeld à Zurich, un camion a subitement pris feu sans qu'on en connaisse la cause. Les dommages se montent à 3500 francs.

L'auto volée à Zurich est retrouvée en France

VESOUL, 17 juillet. — La gendarmerie a repris à Vesoul une auto zurichoise volée par deux individus qui franchirent le barrage de la douane à Winkel, non loin de Lucelle, sans s'arrêter et cela malgré les sommations d'usage.

TEXTON Potages excellents

Chronique sportive

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

A Tarchini, la 18me étape !

Quand on envisageait comme possible, au vu de ses récentes performances, une victoire de **Tarchini**, on n'osait compter, cependant, sur la réalisation immédiate de cet espoir ! Mais à défaut des commissaires, le vaillant Tessinois a maintenant les ... dieux pour lui, et, mercredi, au terme de l'étape Les Sables d'Olonne-Vannes (236 km.), il a proprement réglé au sprint douze coureurs qui s'étaient « échappés » avec lui à une soixantaine de kilomètres de l'arrivée... Si nettement qu'il n'était pas question, cette fois, de le « déclasser » ! Sa forme actuelle et sa « pointe » redoutable ont donc obtenu enfin la consécration et la récompense méritées... Et qui sait ? Il n'est pas défendu de caresser le rêve d'éventualités aussi magnifiquement concrétées d'ici dimanche... D'autant que, fait tout aussi réjouissant, les trois Suisses, hier, ont — si l'on ose dire ! — marché la main dans la main, s'attendant, s'entr'aidant, s'encourageant d'un cœur vraiment fraternel. Une « équipe », au beau sens du mot... Tarchini a été, tout au long, d'un précieux secours aux deux Weilenmann, et lors du « déboulé » final Gottfried lui a très utilement « rendu la pareille », se plaçant d'ailleurs lui-même **3me**, Léo étant 25me ex aequo, dans le gros peloton comprenant les « leaders »... Pas de changement, donc, en tête du classement général où Gottfried est 13me... Aujourd'hui, jeudi, repos à Vannes, et demain Vannes-Saint-Brieuc « contre la montre », c'est-à-dire avec départs individuels séparés...

Radio-Programme

SOTTENS. — Vendredi 18 juillet. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Réveil swing. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le rayon des nouveautés. 12 h. 30 Heure. Avec nos sportifs. 12 h. 40 Un disque. 12 h. 45 Informations. 17 h. 30 Les chefs-d'œuvre de l'enregistrement. 18 h. 15 Radio-Jeunesse. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 10 La Fête fédérale de gymnastique. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Résultats du Tour de France cycliste. 19 h. 30 A l'écoute de la paix qui vient. 19 h. 40 L'Ensemble Jean Léonardi. 19 h. 55 Les Aventures de Monsieur Pickwick. 20 h. 55 Basses vocale et instrumentale. 21 h. 40 Cardiogramme La Crécelle. 22 h. 10 Jazz hot. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Reportage de la Fête fédérale de gymnastique. 22 h. 50 Un chant et une marche patriotiques.

[redacted]

†

Très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de feu **Abel REMONDEULAZ** remercie bien sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin y ont pris part. Des remerciements spéciaux sont adressés à l'Harmonie « La Villageoise », ainsi qu'aux autorités communales de Chamoson.

[redacted]

DORÉNAZ

Les 20, 26 et 27 juillet

Fête patronale de Ste-Anne

GRANDE VENTE - KERMESSE

en faveur
de la construction de l'église Saint Nicolas de Flüe

Dès 14 heures : Concert des Sociétés

20 juillet : « La Collongienne », Collonges, « L'Echo d'Arbignon », Collonges, Société des Vieux Costumes, Val d'Illiez, « L'Echo des Follaterres », Branson, « L'Agaunoise », St-Maurice

27 juillet : « L'Echo du Trient », Vernayaz, l'« Harmonie », Vernayaz, Sté Fédérale de gymnastique, Vernayaz, « Chorale » de Massongex, « La Lyre », Evionnaz, « La Cécilia », Fully.

SAILLON

kermesse

organisée par la **Fanfare « La Lyre »**
les dimanches 20 et 27 juillet
BAL champêtre — Vins de 1er choix — Tombola
Jeux divers

VÉROSSAZ

Dimanche 20 juillet 1947

Fête champêtre

au profit de l'église
avec le concours de sociétés régionales
Musique — Chants — Théâtre — Jeux
CANTINE INVITATION CORDIALE

Col des Planches

Dimanche 20 juillet

FETE CHAMPETRE

organisée par la Société de chant « Ste-Cécile » de Vollèges
avec le bienveillant concours de la « Stephania » de Sembrancher

Cantine — Raclette — Tombola — Jeux
Service de car, départ de Sembrancher
En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche 27 juillet

Fourrage mélassé

fourrage concentré, 24 % de sucre garantis, excellent pour chevaux et mulets, bovins, porcs, livrable — sauf vente — dans les qualités suivantes :

balle d'avoine mélassée
marc de fruits mélassé
balle d'épeautre mélassée

En vente chez les marchands de fourrages, sociétés d'agriculture ou directement par la

SUCRERIE & RAFFINERIE D'AARBERG

AARBERG (Berne)

ECOLE VALAISANNE D'INFIRMIÈRES

SION **Tél. 2.23.10**

Cours français : Début 1er sept. 1947
Cours en langue française et allemande

A vendre à Territet

BELLE VILLA

admirablement située, avec beau jardin, vue imprenable, 14 pièces, confort moderne. Conditions avantageuses. Pour tous renseignements écrire sous **chiffres P. 30,123 F. à Publicitas, Fribourg**

Importante compagnie d'assurance de défense automobile cherche pour le Valais

inspecteur - acquisiteur

fixe, commissions, abonnement C. F. F. Participation au portefeuille. Débutant mis au courant. S'adresser par écrit à **Publicitas, Lausanne,** sous chiffre **P 8640 L.**

BONNE NOUVELLE
POUR TOUS LES GYMNASTES:

ENFIN, DE L'OVO SPORT A DISCRETION!

Force et souplesse, telle est la devise du gymnaste. Une nourriture riche donne bien des forces mais elle surcharge l'organisme.
L'OVO SPORT contient un maximum de force; après l'avoir goûtée vous vous sentez toujours frais, fort et franc de toute lourdeur.

L'OVO SPORT
fortifie à l'instant

Délicieuse à croquer.
Se dissout rapidement dans l'eau et donne une boisson exquise.

La nouvelle présentation si commode: deux tablettes jumelées enveloppées séparément 61 cts. En vente partout.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Sf.29

Le „Nouvelliste" est le plus efficace moyen de réclame

OCCASIONS

Superbe chambre à coucher neuve en noyer, comp. d'une armoire 3 portes, d'une coiffeuse, de deux tables de chevet et d'un grand lit (literie crin animal, neuve), **Fr. 1890.—.**

Superbes salles à manger complètes, neuves, modernes, mi-modernes, Henri II, depuis Fr. **415.—.**

Beaux studios modernes, Meubles combinés - Divans coachs avec coffre, literie, Fauteuils et Guéridons.

Cuisines, complètes - Buffets, Tables et Tabourets.

Meubles dépareillés divers, tels que :
Lits bois - Divans et Lits fer à 1 et 2 places avec magnifique literie, entièrement remise à neuf - Bois de lits - Sommiers - Matelas - Armoires à 1 - 2 et 3 portes avec et sans glace de toutes sortes - Commodes - Lavabos commodes - Coiffeuses et tables de nuit - Buffets de salle à manger - Tables et chaises - Canapés - Fauteuils, Guéridons de toutes sortes, etc., etc...

Bibliothèques.

Meubles rotin : fauteuils, chaises et poufs à linge.

Grand choix de : lits d'enfants, en bois. — Chaises d'enfants. Parcs. — **Poussettes occasion.**

TAPIS
milieu moquette, descentes, **PASSAGES.**

OBJETS DIVERS : Machines à écrire. — Beau radio, 3 long. d'ondes, marque Philips, état de neuf. — **Belles machines à coudre électriques,** à main et à pieds, en parfait état de marche.

Jumelles à prisme.

SANS CONCURRENCE: Duvets toutes grandeurs, très belle qualité. — **Traversins** Oreillers.

Superbes couvertures pure laine, toutes dimensions, jusqu'à 200 × 240 cm. — Piqués. — Prix très avantageux.
Lot couvertures pour chalets, cantines, etc., dep. Fr. 18.—.
Une seule adresse :

AUX BELLES OCCASIONS

R. Nantermod, 13, Rue de Conthey, **Sion.** 2.18.75

UN TROUSSEAU

de qualité s'achète chez le spécialiste. Nos devis pour un trousseau complet et brodé depuis Fr. 600.—.
Facilités de paiement sur demande.
Envoi d'échantillons sans engagement.

AU TROUSSEAU MODERNE — GENEVE
7, Place Longemalle

FULLY, 20 juillet 1947

GRANDE KERMESSE

organisée par la **Fanfare l'« Avenir »**
Orchestre « ANDALOUSIE »
Vins de 1er choix — Attractions diverses
INVITATION CORDIALE

Hôtel - café - restaurant - bar

A vendre dans ville des bords du lac, entre Lausanne et Genève, magnifique affaire en pleine activité, prouvant chiffre d'affaires très important. Etablissement de 1er ordre. Pourrait éventuellement convenir à 2 ménages.

S'adresser : **Marc Chapuis, régisseur, Grand-Chêne 2, Lausanne.**

Moto

Peugeot, 100 cm3, mod. 39, chromée, parfait état, à vendre, bas prix. Offres sous chiffre P. 8680 S. Publicitas, Sion.

Etablissement de banque cherche pour entrée de suite

jeune employé

ayant suivi apprentissage de banque ou commerce. Faire offres par écrit sous J. 5696 au Nouvelliste.

A vendre, de particulier, 1

MOTO PUCH

250 cm3, 6 vitesses au pied, magnéto-dynamo Bosch, machine sport, en parfait état de marche.

Garage RICHOZ — Vionnaz
Tél. 3.41.60

MOTO ALLEGRO

125 cm3, neuve, modèle de luxe, 3 vitesses au pied, livrable de suite.

Garage RICHOZ — Vionnaz
Tél. 3.41.60

On demande pour entrée de suite

sommelière

débutante serait mise au courant. — S'adresser Café de la Poste, Delémont. Tél. 2.13.73.

A vendre

porcs

de 8 semaines. S'adresser chez Eug. Perret, Souvent, Bex.

Balances automatiques

Bonnes occasions à enlever de suite. Bas prix. Facilités de paiement.

Faire offres écrites à Publicitas, Sion, s. chiffre P. 8702 S.

A vendre, région du Bas-Valais,

villa

possibilité de faire un logement supplémentaire. Terrain attenant, arborisé, plein rapport. — S'adresser **par écrit** au Nouvelliste sous K. 5697.

Culture fruitière

A vendre à Saxon propriété arborisée d'env. 5000 m2 plantée de 455 pommiers nains ; eau, mazot pour matériel. Location possible avec bail 10 ans, loyer donnant 5 % net. Prix à discuter.

S'adresser **P. & W. de Rham, Gérances, Galeries du Commerce 84, Lausanne.**

A remettre de suite, pour cause de maladie,

Café des Alpes
BEX

Joli café entièrement remis à neuf. Affaire très intéressante pour l'avenir.

Pour traiter, s'adresser au Café des Alpes, Bex.

Culture fruitière

A vendre, à Saillon (Valais) plantation de 1 ha. totalement plantée en fraises et 600 jeunes poiriers var. Louise-Bonne. Chalet de 2 chambres et cuisine. Gros rendement assuré. Prix à discuter.

S'adresser **P. & W. de Rham, Gérances, Galeries du Commerce 84, Lausanne.**

Pneus neufs

et occasions en 32 x 6.30 x 5, 6.00 x 20, 4.50 et 5.00 x 21, 5,50 x 18, 5,00 x 17, 6,00 et 6.50 x 16, 4,00 et 5,00 x 15, et 730 x 130.

Garage RICHOZ — Vionnaz
Tél. 3.41.60

Jeune homme

de 16 à 18 ans, est cherché pour porter le lait, faire les commissions et nettoyages du laboratoire. Entrée de suite.

Faire offres avec prétentions de salaire et certificats à **Edmée Jeanneret, laiterie, La Chaux-de-Fonds.**

A vendre 50,000 beaux

plantons de poireaux

traités.

S'adr. à **O. Rithner, Outre-Vièze, Monthey. Tél. 4.21.13.**

Pension - restaurant

à vendre, région Châtel-Saint-Denis. Construction très soignée. Belle situation. Affaire marchant bien. Prix avantageux : **Fr. 70,000.—** y compris le mobilier. — S'adresser **Maurice Genton, régisseur, r. de la Paix 4, Lausanne.**